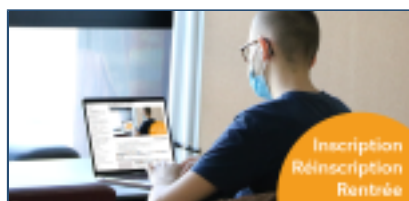


# Inscriptions et rentrée 2021

Du 8 juillet 2021 au 11 septembre 2021



1. Inscription - réinscription à partir du 8 juillet 2021 (sauf doctorants) .... 1
  - 1.1 En route pour l'inscription administrative (IA) ..... 1
  - 1.2 Les inscriptions administratives (IA) débuteront le 8 juillet 2021 .... 1
  - 1.3 Et après l'Inscription administrative - IA, encore 2 étapes obligatoires ..... 2
2. Ma rentrée 2021 ..... 2

**L'université est fermée du vendredi 23 juillet au soir au lundi 23 août 2021 au matin.**

**Pendant cette fermeture, les inscriptions administratives et les réponses aux demandes d'assistance sont interrompues.**

## Inscription - réinscription à partir du 8 juillet 2021

### (sauf doctorants)

Vous avez reçu un avis favorable d' [admission](#) via Parcoursup ou Apoflux ?

Vous êtes redoublant·e ou en progression et vous voulez vous réinscrire dans la même discipline ?

Vous êtes doctorant ? [Cliquez ici](#).

### [En route pour l'inscription administrative \(IA\)](#)

**Préalablement à votre Inscription administrative (IA)**, vous devrez vous acquitter de la [Contribution Vie Étudiante et de Campus \(CVEC\)](#) auprès du CROUS.

Visitez le portail national [etudiant.gouv.fr](http://etudiant.gouv.fr)

### [Les inscriptions administratives \(IA\) débuteront le 8 juillet 2021](#)

Que vous soyez lycéen ou en cours de cursus universitaire, réalisez votre **inscription ou réinscription administrative** (IA) à l'Université Bordeaux Montaigne.

## Retrouvez toutes les infos relatives aux inscriptions

dans nos pages dédiées de l'[Espace Étudiant](#)

### \* [Quand ?](#)

- \* **du 8 juillet au 10 septembre 2021** (prolongation pour certaines formations ou certains profils).
- \* pour les candidats **Parcoursup** :

- au plus tard le **16 juillet 2021** à douze heures (heure de Paris) pour les candidats ayant accepté définitivement une proposition d'admission avant le 11 juillet 2021 inclus ;

- au plus tard le **27 août 2021** à douze heures (heure de Paris) pour les candidats ayant accepté définitivement une proposition d'admission entre le 12 juillet 2021 et le 22 août 2021 inclus.

- pour toute proposition d'admission acceptée à partir du 23 août 2021, l'inscription administrative se fait dans les plus brefs délais après l'acceptation et jusqu'au 10 septembre dernier délai.

- \* [Combien ?](#) Les frais d'inscription en détail.
- \* [Comment ?](#) Découvrez la procédure.

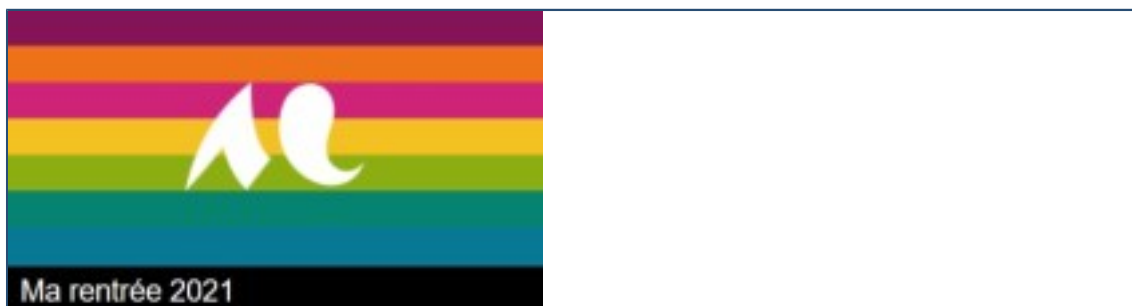
Et après l'Inscription administrative - IA, encore 2 étapes obligatoires

- \* Effectuez votre [inscription pédagogique](#)
- \* Récupérez votre [carte étudiante](#) pendant les journées d'accueil.

Une question sur l'inscription ? Consultez notre [Foire Aux Questions](#)

Un problème ? Faites une demande sur [SOS Scolarité](#)

## Ma rentrée 2021



Visitez l'espace "[Ma rentrée 2021](#)" et ses infos indispensables.

Les dates de rentrée seront progressivement mises en ligne.